

Matières du tems. Septemb. 1715. 175.
seurs Lettres. & par le Ministre qu'il avoit
alors à Berlin; déclarant & promettant de ré-
stituer cette Ville à Sa M. Suedoise incontinent
après la conclusion de la paix du Nord; de
lui en laisser, en attendant, tout le revenu, &
d'accepter pour sûreté & accomplissement de
ses promesses, la garantie de l'Empereur, de
l'Empire, de la France, & de tous les autres
garants de la paix de Westfalie.

Il est vrai que la premiere réponse qu'on
eut du Roi de Suede, donna quelque espe-
rance que Sa M. approuveroit ce que le Roi
de Prusse avoit fait: mais par ceux qui vin-
rent ensuite, & par les representations faites
par les Ministres de Suede à Vienne & ail-
leurs, on vit clairement que le dessein de ce
Prince étoit de jeter le Roi de Prusse hors de
Stetin le plutôt qu'il pourroit, sans lui ren-
dre l'argent qu'il avoit déboursé, & même
de lui demander satisfaction de ce qu'il s'é-
toit mêlé de ses affaires dans son absence.

C'est ce qui obligea le Roi de Prusse de
renforcer de quelques Bataillons les Troupes
qu'il avoit à Stetin: cependant Sa M. ne prit
cette précaution que sous la protestation ex-
presse, réitérée en plusieurs occasions, que
lors que le Roi de Suede voudroit se confor-
mer à l'accord fait, la Garnison de Stetin
seroit incessamment rétablie sur le même pied
qu'elle étoit auparavant.

Le Roi de Suede étant ensuite arrivé à
Stralsund, & ayant notifié sa venue au Roi
de Prusse, d'une maniere assez obligeante; Sa
M. en conçût quelque esperance de pouvoir
accommoder cette affaire. Non seulement
elle fit là-dessus au Baron de Friefendoiff,
Ministre du Roi de Suede à Berlin, toutes